



Schéma communal des solidarités

Synthèse

- Partager l'Analyse des Besoins sociaux
- Articuler les politiques de solidarité
- Valoriser l'utilité sociale et solidaire des actions
- Innover pour répondre aux besoins sociaux

Bordeaux est une Terre de Solidarité : une ville riche d'un tissu associatif engagé, à la pointe de la transition vers un modèle économique fondé sur la réponse aux besoins de chacun, et comptant sur l'engagement de ses habitants, citoyens, bénévoles, pour la justice sociale.

Notre schéma Bordeaux Terre de Solidarités, conçu comme un ensemble des politiques publiques d'accès aux droits et d'accompagnement à l'émancipation personnelle et citoyenne, reconnaît le rôle majeur que joue chacun de nos partenaires.

Ensemble, mus par une communauté d'intérêt autour de tout ou partie des objectifs déclinés dans ce document, nous portons une solidarité fondée sur l'action, le partage et la bienveillance.

Dans le vaste champ des actions conduites en faveur de la justice sociale et auprès des plus vulnérables, quel que soit leur facteur de fragilité, la collaboration entre toutes et tous vise notre parfaite complémentarité : que chacune et chacun trouvent sa place pour prendre sa part dans l'accès aux droits et l'émancipation personnelle.

L'accès aux droits humains, dans notre conception de la justice sociale, constitue le fondement de notre action sociale. Les droits administratifs et sociaux contribuent également à l'intégration sociale et professionnelle, nécessaire à la vie en société.

L'émancipation personnelle et citoyenne conditionne le bien-vivre des usagers de la ville et la participation à la vie locale. Elle permet à chacune et chacun de s'extraire d'une condition précaire, pour un temps partagé ou durablement.

Plus de 150 partenaires, associatifs, institutionnels, universitaires et travailleurs sociaux, sont intervenus dans la conception de Bordeaux Terre de Solidarités. Ce travail de co-construction a conduit au vote du schéma en conseil municipal le 7 novembre 2022.

C'est parce que nous sommes nombreux, actifs, volontaires, que nous avons à construire ensemble. C'est parce que la situation actuelle nous oblige que nous n'avons d'autre choix que d'être efficaces ensemble pour lutter contre toutes les formes de précarité, de vulnérabilité, de discrimination ou d'exclusion.

Pour ce faire, Bordeaux Terre de Solidarités est une démarche partenariale en tous points. Car c'est en nous appuyant sur l'expertise de nos partenaires, leur connaissance des publics et de nos territoires que nous pourrons durablement lever les freins en matière d'accès aux droits et d'émancipation des personnes.



Pierre Hurmic,
maire de Bordeaux

Harmonie Lecercf Meunier,
adjointe au maire, vice-présidente du CCAS

Construire ensemble autour de deux axes

Le contexte économique et social, les défis de la transition écologique et démocratique ainsi que les aspirations de justice sociale des habitants font de la solidarité une préoccupation centrale de la municipalité.

Sur le territoire de Bordeaux, les parties prenantes du champ des solidarités sont nombreuses et diversifiées. Bordeaux Terre de Solidarités construit les 28 objectifs opérationnels partagés entre tous ces acteurs et la Ville.

Par ailleurs, la commune demeure pour l'habitant le territoire vécu ; l'administration communale doit faciliter pour les administrés un libre accès aux droits et services et permettre une autonomie citoyenne. Elle cherche avant tout à s'assurer d'un accès réel à l'ensemble de leurs droits, quelle que soit la situation individuelle de chacun.

Dans cet esprit, Bordeaux Terre de Solidarités s'est construit autour de deux axes structurants :

L'accès aux droits

comme garantie d'un accès aux biens communs, services et prestations disponibles pour tous les administrés en fonction de leur situation, nécessite d'investir la lutte contre le non-recours, la prévention des processus de précarisation, et la lutte contre les exclusions. Il s'agit non seulement de l'accès aux droits essentiels et fondamentaux, mais également de l'ensemble des droits administratifs existants, et plus largement de l'accès à l'éducation et à l'emploi.

L'émancipation personnelle et citoyenne

sous-tend un accès généralisé et facilité à la culture, aux loisirs, à la pratique sportive, à la participation citoyenne. Elle permet de tendre vers une égalité entre les citoyennes et les citoyens de toute la Ville et de renforcer la cohésion sociale. Elle permet de rétablir chacun dans sa légitimité à participer et à bénéficier de l'action et des politiques publiques.

28 objectifs

Requalifier nos pratiques dans toutes les offres de service public

Objectif 1 Lutter contre les processus générateurs d'exclusion dans l'action publique en intégrant cet objectif dès la construction des offres de services, au regard des différents critères de précarité et de vulnérabilité.

Objectif 2 Initier le rassemblement des acteurs intervenant dans le champ des solidarités à Bordeaux pour favoriser l'interconnaissance et donner les conditions de l'émergence sur le territoire de projets communs d'amélioration de l'accès aux droits de tous les publics.

Objectif 3 Aller vers : créer ou maintenir le lien avec les Bordelais dans leur environnement et faciliter l'identification des problématiques sociales.

Objectif 4 Développer la diversité d'usage des lieux de vie et de service municipaux et favoriser la mutualisation géographique des lieux et actions pour des réponses coordonnées.

Objectif 5 Initier une dynamique associant les équipes opérationnelles de chaque service à la population et les publics reçus afin d'ajuster les modalités dans un souci de justice sociale et prendre en considération les difficultés des usagers.

Objectif 6 S'assurer de la bonne compréhension de la réponse donnée : Intégrer dès que cela semble nécessaire des solutions d'interprétariat ou d'aide à l'expression de l'utilisateur, faire usage de supports faciles à lire et à comprendre. Mettre en œuvre les moyens d'une compréhension exhaustive de la demande de l'utilisateur.

Objectif 7 Interroger l'ensemble des droits des personnes au-delà de la demande.

Favoriser l'accès aux droits et aux démarches

Objectif 8 Tendre vers une meilleure accessibilité des démarches et une simplification des procédures.

Objectif 9 Développer un maillage territorial de proximité de services publics d'accès aux droits en appui à l'objectif 3.

Objectif 10 Développer une offre numérique de simulation et de pré-traitement des demandes relatives aux droits sociaux.

Objectif 11 Accompagner les publics vers l'acquisition de la littératie et l'acquisition de la langue française pour les personnes étrangères.

Optimiser l'usage partagé des lieux publics d'accès aux droits

Objectif 12 Faire de l'accueil une composante prioritaire de l'accès aux droits en particulier pour les publics à besoins spécifiques. Cela implique :

- D'adapter les espaces d'accueil et la signalétique,
- De réinterroger les horaires d'accueil,
- De solliciter la participation des usagers,
- D'accroître le nombre de lieux d'accueil social pertinents.

Objectif 13 Accroître les partenariats pour un meilleur maillage du territoire dans le prolongement des objectifs 2 et 9.

Accompagner vers leurs droits les publics aux droits incomplets

Objectif 14 Renforcer la formation des professionnels à l'accompagnement des publics aux droits incomplets pour une meilleure connaissance de l'ensemble de leurs droits. Accompagner ces publics dans une approche globale.

Objectif 15 Favoriser la création de lieux de répit de proximité pour les publics n'ayant pas de droit au logement ou un accès difficile à l'hébergement.

Favoriser le parcours résidentiel des plus vulnérables

Objectif 16 Identifier le parc vacant public et solliciter les propriétaires du parc vacant privé pour développer une offre diversifiée dans ses modalités et sécurisée juridiquement, incluant du logement ou de l'hébergement.

Objectif 17 Favoriser l'évaluation de la qualité et du niveau d'adaptation de l'habitat des publics accompagnés ainsi que leur orientation vers les dispositifs existants d'amélioration de l'habitat, d'adaptation à la dépendance, de lutte contre la précarité énergétique et de lutte contre l'habitat indigne.

Objectif 18 Animer une réflexion partenariale afin de proposer des solutions innovantes d'hébergement ou de logement, notamment autour de la diversification des modes d'habiter, de l'habitat intergénérationnel et participatif, ainsi que de la mise à l'abri de ceux qui le nécessitent.

Promouvoir l'accès aux communs essentiels

Objectif 19 Proposer une réflexion à la hauteur des enjeux environnementaux et alimentaires dans le cadre de la démarche de résilience alimentaire. Développer un projet sécurisant l'accès à une alimentation choisie, durable et de qualité. Sensibiliser les intervenants sociaux aux enjeux alimentaires exposés.

Objectif 20 Développer les lieux d'accueil et d'accompagnement dans approche mixte de la santé et de l'intervention sociale. Développer les équipes mobiles santé-social et renforcer la prévention.

Objectif 21 Développer une observation partenariale sur l'accès aux biens communs essentiels.

Favoriser l'émancipation personnelle et citoyenne dans l'espace public

Objectif 22 En lien avec la démarche municipale de démocratie permanente et les politiques de proximité, favoriser une meilleure appropriation de l'espace public pour toutes et tous.

Objectif 23 Mettre en œuvre les conditions d'un partage de l'espace public, afin de favoriser la cohabitation des usages.

Promouvoir l'inclusion des publics éloignés de la participation citoyenne

Objectif 24 Créer des espaces d'expression sécurisants là où se trouvent les personnes éloignées de la participation démocratique et traiter ces expressions recueillies en sus de celles des autres publics.

Objectif 25 Associer des experts de l'exclusion et des facteurs de vulnérabilité aux événements de démocratie participative.

Objectif 26 Mener un travail de fond pour informer et faire participer les publics éloignés des actions de participation citoyenne.

Agir pour l'émancipation numérique

Objectif 27 Systématiser la mixité des modalités d'accès aux droits et en garantir l'égalité de traitement des demandes.

Objectif 28 Renforcer une stratégie partenariale dédiée à la médiation numérique.

Les outils de valorisation et de mobilisation

Le Prix Bordeaux Terre de Solidarités

Dès 2023, le prix Bordeaux Terre de Solidarités permettra de mettre en visibilité les actions portées par la Ville de Bordeaux, ses partenaires et les acteurs associatifs du territoire en matière de solidarités, à travers différents outils de communication.

- Chaque année, 28 actions qui répondent à un ou plusieurs objectifs de Bordeaux Terre de Solidarités seront valorisées.
- Et quatre actions portées par des associations se verront remettre un prix spécial ainsi qu'une subvention.

Des appels à manifestations d'intérêt

En lançant un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur une thématique particulière, la Ville invite les acteurs des solidarités à manifester leur volonté de concrétiser une actions permettant de répondre à un besoin social identifié lors des ateliers. Les instances de gouvernance seront appelées à émettre un avis sur les projets proposés. Les AMI seront actualisés périodiquement en fonction des diagnostics issus de l'observation permanente des territoires et de l'analyse de leurs besoins sociaux, en lien avec le secteur associatif et citoyen. Ils permettront de soutenir la mise en œuvre d'actions expérimentales et innovantes pour répondre aux objectifs structurants de Bordeaux Terre de Solidarités.

Nos remerciements

Aux partenaires institutionnels :



À l'ensemble des contributeurs :

- Association des Centres d'Animation de Bordeaux :
Monséjour ; Bastide Benauges
- Action contre la faim
- ADOMA
- Agence Régionale de Santé
- AIDES Gironde
- AIDOMI
- ALIFS
- ANVITA
- APF France Handicap
- Apprentis d'Auteuil - La Touline
- Aquitanis
- Association CALK Bordeaux
- AFL
- Al PRado
- Atelier Graphite
- Atelier Remunérage
- Bordeaux Métropole
- Caisse d'Allocations Familiales 33
- CAIO
- CCAS de Bordeaux
- Centre d'animation
Bastide Benauges
- Centre Hospitalier
Charles Perrons
- Centre social et familial
Bordeaux Nord
- Centre social et familial
de Bordeaux
- Centre social Foyer Fraternel
- CHU de Bordeaux
- Conseil Départemental
de la Gironde
- COS Fondation
Alexandre Glasberg
- Caisse Primaire
d'Assurance Maladie de Gironde
- Direction Départementale
de l'Emploi du Travail et des
Solidarités (DDETS) de Gironde
- Services de la Ville de Bordeaux,
du CCAS et de Bordeaux Métropole
- Direction des Services
Départementaux de l'Education
Nationale (DSDEN) et de l'emploi
du travail et de la solidarité de
Gironde de Gironde
- Emmaüs Connect
- Faits de cœur's
- FAS Nouvelle Aquitaine
- FenEntre sur rue – collectif
d'Artistes-Auteur.e.s Visuel.le.s
- Fondation Abbé Pierre
- Fondation de France Sud-Ouest
- Fondation Le Refuge
- Gargantua / Les Riverains
de la Grenouillère
- GIP Bordeaux Médiation
- Gironde Habitat
- GP Inten6t - Centre social
et culturel du Grand Parc
- Graines de Solidarité
- Habitat et Humanisme Gironde
- Halte 33
- ImpulseR Gironde
- Interlude
- ISPED – Université de Bordeaux
- L'Auberge Nomade
- La Cloche
- La Maraude du Cœur
de Bordeaux
- Le Girofard
- Les Gratuits Gironde Solidarité
- Les Orchidées Rouges
- Les P'tits Gratteurs
- Maison de l'Emploi
et de l'Entreprise de Bordeaux
- Maison de quartier –
Centre social Le Tauzin
- Maison des familles de Bordeaux
- MANA
- MESOLIA
- MJC CL2V
- Opéra National de Bordeaux
- Petit Frères des Pauvres
- PIMMS Médiation Bordeaux
- Pôle Emploi Gironde
- Promofemmes
- SAMU Social
- Secours catholique
- Secours Populaire –
Fédération Gironde
- Solinum
- Université de Bordeaux
- UTR CFDT
- Vivre Avec
- VRAC Bordeaux

Nous contacter :

Anna BAUJARD – Chargée de mission 06.59.53.69.89
bordeauxterredesolidarites@mairie-bordeaux.fr
4 rue Claude Bonnier – 33045 Bordeaux cedex